



CONFÉRENCE DÉBAT

JEUDI 4 DECEMBRE 18H30 à la MJC

Place Verdun 49400 SAUMUR - 02.41.40.25.60 - direction@mjcсаumur.com



La Charte d'engagements réciproques

entre l'État, le Mouvement associatif
et les collectivités territoriales

Signée par

Le Premier Ministre,

La Présidente du Mouvement Associatif,

Le Président de l'Association des Maires de France (AMF),

Le Président de l'Assemblée des départements de France (ADF),

Le Président de l'Association des régions de France (ARF),

Le Président de l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF),

INVITATION



L'engagement associatif
grande cause 2014



Avec : **Jean Marie MOREL** (Mouvement Associatif Pays de la Loire)
Daniel ROYER (Collectif national des associations citoyennes)



Signée en février 2014 entre l'état, le mouvement associatif et les collectivités territoriales, cette charte se veut un guide des bonnes pratiques pour des conventionnements et une co-construction des politiques publiques respectueuses des prérogatives de chacun. Elle définit le régime de la subvention, évoque la gouvernance des associations et reconnaît la promotion sociale des bénévoles et des salariés.

Jean Marie MOREL est Vice président du Mouvement Associatif des Pays de la Loire.

Daniel ROYER est membre du Collectif des Associations Citoyennes et met en place cette charte à Choisy le Roy.

Et Pourquoi pas une CHARTE et un CAC (Collectif des Associations Citoyennes) à Saumur???



CONFÉRENCE DÉBAT

JEUDI 4 DECEMBRE 18H30 à la MJC

Place Verdun 49400 SAUMUR - 02.41.40.25.60 - direction@mjcсаumur.com



La Charte d'engagements réciproques

entre l'État, le Mouvement associatif
et les collectivités territoriales

Signée par

Le Premier Ministre,

La Présidente du Mouvement Associatif,

Le Président de l'Association des Maires de France (AMF),

Le Président de l'Assemblée des départements de France (ADF),

Le Président de l'Association des régions de France (ARF),

Le Président de l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF),

INVITATION



L'engagement associatif
grande cause 2014



Avec : **Jean Marie MOREL** (Mouvement Associatif Pays de la Loire)
Daniel ROYER (Collectif national des associations citoyennes)



Signée en février 2014 entre l'état, le mouvement associatif et les collectivités territoriales, cette charte se veut un guide des bonnes pratiques pour des conventionnements et une co-construction des politiques publiques respectueuses des prérogatives de chacun. Elle définit le régime de la subvention, évoque la gouvernance des associations et reconnaît la promotion sociale des bénévoles et des salariés.

Jean Marie MOREL est Vice président du Mouvement Associatif des Pays de la Loire.

Daniel ROYER est membre du Collectif des Associations Citoyennes et met en place cette charte à Choisy le Roy.

Et Pourquoi pas une CHARTE et un CAC (Collectif des Associations Citoyennes) à Saumur???